



Feuillelet d'information

Les chiffres

Cause en matière de protection de l'enfance des Premières Nations devant le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP 1340/7008)

1 janvier 2016

- 163 000 :** Enfants des Premières Nations touchés par cette cause
- 66 millions et + :** Nuits passées en foyer d'accueil par les enfants des Premières Nations vivant dans les réserves et au Yukon entre 1989 et 2012
- 22 % de 38.5 % :** Manque à gagner en termes de financement pour la protection de l'enfance sur les réserves et au Yukon
- 3 235 :** Jours depuis que la plainte a été déposée devant le Tribunal canadien des droits de la personne
- 8 :** Tentatives du gouvernement fédéral pour que la cause soit rejetée
- Plus de 5,3 millions :** Frais légaux dépensés par le gouvernement fédéral dans cette affaire
- 18 :** Personnes qui ont témoigné en faveur des plaignants
- 7 :** Personnes qui ont témoigné en faveur du gouvernement fédéral
- Zéro :** Témoins experts qui ont été d'accord avec le gouvernement fédéral
- Plus de 500 :** Documents déposés en preuve
- Plus de 90 000 :** Documents retenus illégalement par le gouvernement
 - 3 :** Nombre de fois où le gouvernement fédéral a enfreint la loi dans cette affaire
 - 2 :** Décisions juridiques en faveur du gouvernement fédéral (par la suite renversées)
 - 7 :** Décisions juridiques en faveur des plaignants (aucune n'a été renversée)
- 14 261 :** Citoyens et organisations suivant l'affaire via **www.fnwitness.ca**
- 1 :** Appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation pour la protection de l'enfance
- 3 :** Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation concernant le Principe de Jordan.

Pour plus de renseignements sur la cause, visitez

www.fnwitness.ca ou écrivez-nous à info@fncaringsociety.com